

Communiqué de presse
Luxembourg, le 8 mars 2016

LA FINTECH VA CHANGER LES REGLES DE JEU DANS LA DISTRIBUTION DES FONDS, SELON L' ALFI

« L'industrie de la gestion d'actifs a aujourd'hui une occasion unique de réinventer et de moderniser la distribution de fonds et de répondre ainsi aux défis qui se posent tant au niveau des marchés qu'au niveau opérationnel – au profit des investisseurs actuels et futurs », dit la présidente de l'ALFI, Denise Voss.

Selon un nouveau papier que viennent de publier conjointement l'Association luxembourgeoise des fonds d'investissement ALFI et Deloitte intitulé « *How can FinTech facilitate Fund Distribution* », la montée en flèche de la FinTech commence à transformer le secteur financier à l'échelle mondiale, une pléiade de nouveaux acteurs suscitant beaucoup d'intérêt de la part des marchés, des clients et des investisseurs. L'ALFI est d'avis que les prestataires de services au secteur de la gestion d'actifs établis au Luxembourg sont bien placés pour aider les gestionnaires d'actifs et les intermédiaires de la distribution à maîtriser les changements qui se dessinent.

Denise Voss, présidente de l'ALFI, dit : « FinTech est beaucoup plus qu'un mot à la mode. Elle aura un impact fondamental sur les modèles d'affaires des gestionnaires d'actifs, des intermédiaires de la distribution et des prestataires de services qui, en plus, sont confrontés à de nouveaux comportements de la part des investisseurs. L'écosystème de la gestion d'investissements doit non seulement améliorer son efficacité, mais également offrir une meilleure expérience client s'il veut continuer à prospérer. Afin d'aider les gestionnaires d'actifs et les distributeurs à adapter leurs modèles d'affaires, l'ALFI a mis en place son FinTech/Digital Forum dont le but est de mettre en évidence les défis et les opportunités engendrés par les nouvelles technologies digitales. »

Simon Ramos, Associé chez Deloitte Luxembourg, dit : « FinTech va changer les règles de jeu des modèles d'affaires de la gestion d'investissements. Les acteurs luxembourgeois fortement interconnectés sont bien placés pour permettre au Luxembourg d'assumer le rôle de moteur de l'innovation. »

Le papier met en évidence la croissance et les forces motrices de la FinTech :

- Au niveau mondial, les investissements dans le secteur FinTech augmentent de manière exponentielle, les investissements dans des sociétés de ce secteur ayant triplé de 2013 à 2014 pour atteindre 12 milliards de dollars US.

- Le Luxembourg a vu émerger sur son territoire un nombre impressionnant de nouvelles entreprises, avec plus de 150 sociétés FinTech offrant des infrastructures ou services informatiques ainsi que des services aux entreprises basés sur des logiciels ou technologies.
- De nouvelles technologies sont nées : Blockchain, l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, les plateformes digitales d'investissement, les prêts de particulier à particulier (« P2P »).
- La nouvelle génération d'investisseurs veut être plus proche des gestionnaires d'actifs, être mieux outillée pour comparer ses investissements à des investissements de référence, investir de manière socialement responsable et avoir accès à des plateformes d'investissement en ligne.
- Les « *Big Data* » et des services analytiques réussissent à « faire parler » les nombreuses données récoltées et peuvent produire des modèles descriptifs et prédictifs des comportements des investisseurs, mesurer aussi bien les performances que les risques ou offrir une meilleure connaissance des marchés.
- La réglementation dans l'écosystème historique continue à évoluer, alors que celle du secteur en croissance rapide de la FinTech est encore hésitante.
- RegTech émerge comme une solution technologique améliorant l'efficacité et favorisant l'automatisation en matière de conformité.

Suivant le papier, des gestionnaires d'actifs performants adapteront leurs stratégies de marketing et de gestion des produits à la mentalité et aux habitudes de la nouvelle génération d'investisseurs en utilisant la FinTech pour tirer profit de la vaste gamme déjà disponible de sources de données, y compris de sources externes comme les médias sociaux. L'établissement de profils client sera supporté par l'analyse de données. Les atouts clés de plateformes en ligne seront l'éducation des investisseurs, la mesure des risques et des performances, des fonctionnalités de tenue des comptes, la comparaison de l'évolution de la fortune des clients avec leurs objectifs d'investissement ainsi que l'information sur les marchés. Ces plateformes digitales enrichies stimuleront les canaux de distribution directe aux clients finaux (« direct-to-consumer - D2C ») à la fois au niveau des petits investisseurs et des investisseurs institutionnels.

Le Luxembourg dispose de secteurs très forts de fonds d'investissement et de banque privée travaillant main dans la main dans l'intérêt de l'investisseur et de la place financière. Agents de transfert, plateformes de gestion d'ordres, administrations centrales et dépositaires ont un rôle majeur à jouer dans les changements déclenchés par la FinTech. Les acteurs luxembourgeois doivent activement promouvoir l'innovation au niveau local et entrer en relation avec les perturbateurs, les « modernisateurs » et les vecteurs de croissance afin de rester à la pointe des développements, d'adapter leurs modèles d'affaires avec agilité et d'éviter que des innovations ne leurs soient imposées de l'étranger.

Denise Voss conclue: "L'industrie de la gestion d'actifs a aujourd'hui une occasion unique de réinventer et de moderniser la distribution de fonds et de répondre ainsi aux défis qui se posent tant au niveau des marchés qu'au niveau opérationnel – au profit des investisseurs actuels et futurs. Les prestataires de services au secteur de la gestion d'actifs établis au Luxembourg devraient élever l'implication active dans la révolution FinTech au premier rang de leurs priorités afin de demeurer pertinents, compétitifs et à mêmes d'offrir des services de premier ordre aux gestionnaires d'actifs et aux investisseurs. »

Pour télécharger l'étude en langue anglaise, cliquez [ici](#).

- Fin -

Plus d'informations:

Anna Přihodová
Communications Manager
Tel: +352 22 30 26 - 1
anna.prihodova@alfi.lu

Notes aux éditeurs:

L'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) est l'organe représentatif du secteur des fonds d'investissement au Luxembourg. Créée en 1988, l'association représente plus de 1 500 fonds domiciliés au Luxembourg, des sociétés de gestion et un large éventail de prestataires de services tels que des banques dépositaires, administrateurs de fonds, agents de transfert, distributeurs, cabinets d'avocats, consultants, experts en fiscalité, auditeurs et comptables, sociétés spécialisées en informatique et en communication. Le secteur luxembourgeois constitue le plus important domicile de fonds en Europe et occupe la première position mondiale dans la distribution transfrontalière de fonds. Les véhicules d'investissement domiciliés au Luxembourg sont distribués dans plus de 70 pays, notamment en Europe, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. www.alfi.lu

Suivez notre actualité sur Twitter: [@ALFI funds](#), [LinkedIn](#), [Youtube](#) et [Vimeo](#).